

L'ABBÉ ÉMILE PETITOT ET LES DÉCOUVERTES GÉOGRAPHIQUES AU CANADA

(suite et fin)

En troisième lieu, Hearne parle constamment des Indiens qui fréquentent ce lac comme appartenant à la tribu athabaskaine, qui a son habitat au sud des autres Dénés qu'il appelle *Northern Indians*, ou sauvages du nord, lorsqu'il ne les qualifie point de *Copper Indians*, Indiens du Cuivre, ou Couteaux-Jaunes. Or ceux-ci hantent les steppes qui confinent au Grand lac des Esclaves.

On objectera peut-être que son lac Athapuscow se trouve légèrement trop au nord sur sa carte. Mais pour quiconque est au courant de ses procédés cartographiques, cette objection est dépourvue de toute valeur. D'abord, à la date du 6 octobre 1771, c'est-à-dire un mois et demi avant d'arriver au bassin en question, il avait brisé son "quadrant", l'équivalent du sextant moderne, qui eût pu lui donner une latitude exacte. Ensuite, c'est un fait avéré que, même avec l'aide de cet instrument, il mit l'embouchure de la rivière au Cuivre dans la mer Glaciale pas moins de cinq degrés et demi trop au nord. Il ne saurait donc surprendre en majorant d'un degré ou deux la latitude de son lac Athapuscow.

Et pourtant il est aujourd'hui incontestable que Hearne ne vit jamais la pièce d'eau que nous appelons Athabaska, mais que celle qu'il traversa du nord au sud n'était autre que le Grand Lac des Esclaves.

Sa propre carte, toute défectueuse qu'elle est, en est la meilleure preuve. Il suffit d'y jeter les yeux, puis de les reporter aux documents récents qui représentent la partie médiane du Grand lac des Esclaves, pour se convaincre que c'était bien réellement cette mer intérieure qu'il avait sous

les yeux lorsqu'il croyait peut-être contempler le lac Athabaska de nos géographes.

Ce qui frappe surtout dans la pièce d'eau qu'il décrit, ce sont les nombreuses îles dont sa nappe est parsemée. Or le lac Athabaska n'est nulle part agrémenté de pareil archipel, tandis que c'est justement le cas pour le Grand lac des Esclaves, à l'endroit même où Hearne traversa sur la glace son soi-disant lac Athapuscow. " On dit que le point où nous le traversâmes est le plus étroit du lac ", écrit-il dans son journal. " Il est plein d'îles, dont la plupart sont revêtues de hauts peupliers-trembles, de beaux bouleaux et de pins" (26)

Que le lecteur veuille bien maintenant se reporter au milieu du Grand lac des Esclaves, tel que relevé sur une des dernières cartes officielles du gouvernement canadien. Il y verra la partie étroite mentionnée par l'explorateur anglais, non loin de la grande rivière à laquelle il ne donne pas moins de deux milles de large, et il constatera que cette partie du lac est un véritable labyrinthe d'îles et d'îlots.

De son point de traverse, Hearne ne put naturellement voir que la grande baie du nord, qu'il prit pour le corps même du lac, et si, du côté de l'est, il fait terminer cette pièce d'eau au détroit que le lecteur remarquera sur la carte, c'est sans doute pour se conformer à la manière de parler de ses compagnons, sauvages dénés, qui considèrent comme distincts, et nomment séparément, deux nappes d'eaux séparées par un semblable rétrécissement. Il va sans dire qu'il ne put s'assurer *de visu* du prolongement du lac dans l'est.

Enfin, il n'y a pas jusqu'aux dimensions que notre voyageur assigne à son prétendu lac Athapuscow qui ne correspondent à celles du Grand lac des Esclaves. Se basant sur les dires toujours plus ou moins exagérés des Indiens, il prête 120 lieues, c'est-à-dire de 350 à 360 milles, de long au bassin qu'il venait de découvrir, et nous avons vu que le Grand lac des Esclaves mesure en réalité 336 milles de l'est à l'ouest, tandis que le lac Athabaska n'en a que 230. En

(26) *Ibid.*, p. 248.

outre, ainsi que nous l'avons dit, ce dernier n'est nulle part "plein d'îles", et le milieu de sa nappe ne connaît point de rétrécissement — au contraire.

Reste la question de savoir comment les compagnons de l'Anglais purent se tromper à ce point sur l'identité de la pièce d'eau qu'ils avaient sous les yeux, ou bien quel était le mobile qui put les porter à décevoir aussi grossièrement leur maître. Pour quiconque connaît les sauvages américains, l'hypothèse sur laquelle se base la première question n'est pas admissible. La seconde n'a pas plus de raison d'être. Tout le mystère vient simplement d'une méprise de Hearne, causée par son ignorance des langues indiennes.

Athabaska est un composé cris qui veut dire "place parsemée de joncs, ou de roseaux". L'explorateur ayant entendu ce mot appliqué localement aux bords du Grand lac des Esclaves, s'imagina que c'était le nom du bassin tout entier et le consigna comme tel dans son journal de même que d'autres devaient le faire, ou l'avaient déjà fait, pour la pièce d'eau qui est restée pour nous le lac Athabaska. Cette dernière est pour les Cris le lac des Collines, tandis que les Dénés appellent lac des Mamelles ce que nous connaissons aujourd'hui comme le Grand lac des Esclaves.

Une chose est donc désormais acquise à la science géographique : Hearne découvrit inconsciemment le Grand lac des Esclaves et ne vit jamais le lac Athabaska. Je n'ai point le mérite de cette trouvaille, qui appartient, je crois, à M. Lawrence-J. Burpee, l'auteur du savant ouvrage *The Search for the Western Sea*(27). J'ignore les raisons sur lesquelles il s'appuie, mais je m'imagine qu'elles ne doivent pas différer beaucoup de celles que je viens d'énumérer.

Dans tous les cas, on ne saurait faire un crime à l'abbé Petitot de les avoir ignorées, dans sa retraite lointaine au diocèse de Meaux. La mention d'un lac Athapuscow par Hearne était de nature à décevoir n'importe qui.

(27) Toronto, 1908.

Le premier blanc qui vint jamais en contact avec la partie occidentale du Grand lac des Esclaves, et en fit une exploration sommaire, fut un nommé Laurent Leroux, Canadien qui y fut envoyé en 1886 avec un Cuthbert Grant. Là ces deux traiteurs établirent un poste, qui devait porter plus tard le nom de fort Résolution. Le premier, qui avait plutôt le goût des découvertes géographiques que du commerce des fourrures, se rendit même au nord de cette mer intérieure, et atteignit un point qui devait plus tard être le siège d'un établissement connu sous le nom de fort Providence.

Peter Pond, homme violent et dénué de scrupules, était alors le supérieur de Laurent Leroux, et ce fut sur son initiative que celui-ci fit cette expédition. Mais il ne paraît pas que le premier s'y soit lui-même jamais rendu, bien que Petitot nous le montre comme descendant, six ans plus tôt, du lac Athabaska au Grand lac des Esclaves(28).

Sous la rubrique assez élastique de 1783-1812, le même auteur dit que " la compagnie du Nord-Ouest établit successivement les forts de troc du lac Qu'Appelle, Pembina, Douglas, Gibraltar, etc." Il y a confusion ici. Cette corporation eut bien un poste connu sous le nom original de Qu'Appelle, dans la vallée de la rivière et des lacs du même nom ; elle construisit aussi en 1807 un fort Gibraltar au confluent de l'Assiniboine avec la Rouge (aujourd'hui Winnipeg) ; mais le fort Douglas, non loin de là, appartenait à la compagnie rivale de la baie d'Hudson, ainsi que le fort Daer qui fut élevé bientôt après sur la Pembina(29).

(28) Dans sa *Géographie de l'Athabaskaw-Mackenzie*, publié en 1875, Petitot avait mis le même voyage au compte du même individu, qu'il appelle alors Pierre Ponde (p. 21), et s'appuie pour cela sur l'autorité de sir John Franklin, au journal duquel il renvoie, mais sans donner ni le volume ni la page. Or cet ouvrage comprend ou bien quatre petits volumes, ou bien deux grands, selon l'édition, et, malgré une étude approfondie de ses pages, je n'ai pu y découvrir même le simple nom de Peter Pond.

(29) Il serait peut-être plus juste de mettre ces deux dernières fondations au crédit de la colonie de lord Selkirk elle-même ; mais les intérêts de celle-ci se confondaient plus ou moins avec ceux de la corporation commerciale.

En regard des dates 1789-90, notre chronologiste met à bon droit l'expédition qui fit descendre l'Ecosais Alexandre Mackenzie jusqu'à l'embouchure, dans l'océan Glacial, du fleuve gigantesque qui a depuis porté son nom. Puis il ajoute : " L'année suivante, il remonte la grande rivière des Castors (*Tsa-dessé*) jusqu'aux montagnes Rocheuses, lui impose le nom de rivière de la Paix, puis descend le fleuve Fraser jusqu'au Pacifique ".

Tout d'abord, ce second voyage eut lieu non pas en 1790-91, mais en 1792-93. C'est alors que cette fameuse " mer de l'Ouest ", après laquelle avaient soupiré les de Lavérendrye, fut découverte par le premier blanc qui s'y soit rendu après avoir traversé les montagnes Rocheuses. Mais le point du Pacifique atteint par Mackenzie fut très loin de l'embouchure du Fraser, qu'aucun explorateur *overland* ne devait contempler encore pendant quinze ans. Mackenzie ne descendit ce fleuve que jusqu'à un point, dans son cours supérieur, situé une quarantaine de milles au sud du village actuel de Quesnel, où devait plus tard se bâtir un poste nommé fort Alexandre en son honneur.

Là, découragé par les rapports des indigènes qui lui représentaient ce torrent comme absolument impraticable à des canots pendant des centaines de milles, il rebroussa chemin, revenant jusqu'à l'embouchure de la rivière Noire (*Black Water R.*), qui fut originairement appelée rivière de l'Ouest parce qu'il en remonta la vallée pour se rendre, par monts et par vaux, juste à l'ouest, c'est-à-dire à la baie Bentinck, où il arriva le 22 juillet 1793.

L'honneur de descendre pour la première fois jusqu'à la mer le fougueux Fraser appartient à un autre " bourgeois " de la même compagnie du Nord-ouest, le catholique Simon Fraser, qui fit cette périlleuse exploration au cours de 1808.

Il peut aussi être permis de faire remarquer que ce ne fut point Alexandre Mackenzie qui baptisa la rivière la Paix. Elle était appelée ainsi longtemps avant lui, et c'est un traité de paix conclu sur ses bords entre les deux nations

indiennes qui lui valut cette appellation, que les métis avaient donnée aux blancs comme résultat de leur traduction de son nom aborigène. De fait, Mackenzie décline lui-même indirectement l'honneur de l'avoir baptisée, lorsqu'il dit dans son journal :

“ Le 13 (octobre 1892) à midi, nous arrivâmes à la pointe de la Paix, d'où la rivière tire son nom, au dire de mon interprète. C'est l'endroit où les Knisteneaux(30) et les Castors (31) composèrent leurs différends, le nom réel de la rivière et de la pointe étant celui de la contrée en dispute.

“ Quand ce pays fut autrefois envahi par les Knisteneaux, ils trouvèrent les Castors en possession de la région aux environs du portage La Roche, et la tribu avoisinante était celle des Indiens qu'ils appelèrent Esclaves. Ils chassèrent chacune de ces deux tribus devant eux. C'est alors que la dernière descendit le fleuve à partir du lac des Collines(32), lequel fleuve fut, pour cette raison, appelé rivière des Esclaves. La première remonta la rivière, et, lorsque les Knisteneaux conclurent la paix avec elle, il fut entendu que cette place devait être la frontière ” des deux nations(33).

En regard de la date 1793, Petitot a ce qui suit : “ Enfin les Anglais de la baie d'Hudson atteignent la rivière Rouge par le lac Winnipeg, et construisent un fort au confluent de la rivière Souris ”. C'est au fort Brandon, ou Brandon-House, qu'il est ici fait allusion. Ce poste était sur la rive nord de l'Assiniboine, juste en face de l'embouchure de la Souris — en dépit de la tradition locale qui voudrait le mettre dans les collines de Brandon (*Brandon Hills*). Mais son érection date de 1794, et non de 1793.

Plus loin, dans son exposé chronologique, l'abbé Petitot qualifie de franco-écossaise la colonie que lord Selkirk

(30) Les Cris.

(31) Tribu Dénée.

(32) Le lac Athabaska.

(33) *Voyages from Montreal through the Continent of North America to the Frozen and Pacific Oceans*, vol. I, pp. 340-41 de l'édition moderne de Toronto.

établit en 1812 à la rivière Rouge. Je ne vois pas la raison de la première partie de cette appellation, vu qu'il n'y avait pas un seul Français ou Canadien-français parmi les colons de Selkirk. Si notre auteur avait dit hiberno-écossaise, c'eût été juste ; car même le premier contingent d'émigrés contenait un certain nombre d'Irlandais.

Faisant ensuite allusion aux démêlés que les colons, de concert avec les autorités de la compagnie de la baie d'Hudson, leurs alliés et protecteurs naturels, eurent avec les représentants de la compagnie du Nord-Ouest, Petitot écrit, toujours en regard de la date 1811 — qui devrait se lire ici 1813-15 : “ Les Anglais de la compagnie de la baie d'Hudson attaquent et prennent les forts Pembina et Garry appelés (erreur typographique pour “ appelé ”) alors fort Gibraltar. Les forts Qui appelle et Douglas résistent ”.

Nous avons dans ce paragraphe la continuation d'une confusion déjà signalée. Le fort Gibraltar ne peut être donné comme précurseur du fort Garry, puisque celui-ci devait être élevé par cette même corporation dont les membres sont maintenant représentés comme capturant celui-là. La même remarque s'applique au fort Douglas, qui, ainsi que nous l'avons vu, appartenait aux Anglais, et non aux “ gens de l'Ouest ”, pour parler la langue locale. Le fort Garry succéda au fort Douglas, non pas au fort Gibraltar.

Vient ensuite la mention de la vigoureuse résistance que lord Selkirk opposa aux procédés déloyaux de la dernière corporation. Il coûta à Montréal, pour défendre, ou plutôt remettre sur pied, sa colonie, “ 140 soldats suisses des régiments de Meuron et Wattenwyl ”, nous dit Petitot, qui, par là, fait sienne la version des ennemis du philanthropique laird. Le réquisitoire de la compagnie du Nord-Ouest, publié pour se défendre devant l'opinion publique, et peut-être même influencer aussi les tribunaux du Canada, devant lesquels la cause avait été portée, parle, à la page

62, " d'environ 150 soldats étrangers ", qui sont, à la page suivante, réduits à " 140 soldats de Meuron "(34).

Ces chiffres sont encore réduits dans la brochure correspondante de la compagnie de la baie d'Hudson. Il n'y avait, nous assure-t-elle, qu'environ " cent soldats, dont quatre-vingts appartenaient au régiment de Meuron et vingt à celui de Vatteville — le Wattenwyl de Petitot. C'est cette dernière version qui a prévalu parmi les historiens désintéressés.

La provenance et la qualité de ces mercenaires ont donné lieu à des appréciations contradictoires, selon les préventions propres à chacun des deux partis — anglais, ou celui de la compagnie de la baie d'Hudson, et franco-écossais, ou celui de la compagnie du Nord-Ouest. D'après le factum de la dernière, ce n'était qu'un " ramassis de gens dont la conduite ultérieure justifia amplement les appréhensions qu'on éprouvait à leur sujet. On les avait engagés en Europe et en Asie pour différents services, et leurs régiments étaient en partie composés de déserteurs des armées de Bonaparte en Espagne "(35).

A cela la défense de la corporation anglaise répond en reproduisant des certificats de bonne conduite et de loyaux services par ces soldats, et en faisant remarquer(36) que, pendant le séjour à Gibraltar du régiment de Meuron, " le gouvernement de Sa Majesté britannique avait autorisé tous les Allemands et Piémontais forcés par la conscription d'entrer dans les armées de Bonaparte, qu'ils avaient quittées aussitôt que l'occasion s'en était présentée, de s'enrôler dans le service de Sa Majesté ", ligne de conduite qui était naturellement, aux yeux de tout bon Anglais, un bon point plutôt qu'un objet de flétrissure pour ceux qui l'avaient suivie.

(34) *A Narrative of Occurrences in the Indian Countries of North America* ; Londres, 1817.

(35) *Ibid.*, p. 62.

(36) *Statement respecting the Earl of Selkirk's Settlement upon the Red River*, p. 175 ; Londres, 1817.

Quoi qu'il en soit, cette citation démontre que l'abbé Petitot est trop exclusif quand il nous représente ces soldats comme uniformément suisses. La Suisse est, je le sais, peuplée de gens de langue française, allemande et italienne ; mais il n'y a point, que je sache, de Piémontais dans ce pays, ou plutôt la population de langue italienne qu'il renferme n'appartient point au Piémont. En outre des noms comme ceux du lieutenant Fauche, du capitaine d'Orsonnens et même du colonel de Meuron, sont assez français. La majorité de ces soldats étaient pourtant de langue allemande.

Allemand était aussi le fameux navigateur Kotzebue, dont notre auteur voudrait faire un Russe.

Celui-ci se trompe également lorsqu'il attribue à l'intervention de Franklin (sir John) la fusion des deux compagnies rivales de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest, sous la raison sociale de la première. Franklin cheminait alors péniblement au travers de la grande steppe boréale. Il avait bien d'autres soucis à envisager et d'autres problèmes à résoudre. C'est à Édouard Ellice, un des principaux actionnaires anglais de la compagnie du Nord-Ouest, que revient l'honneur de cet heureux compromis, qui devait rendre la paix au pays, tout en l'encombrant d'un monopole commercial dont il ne devait secouer le joug qu'en 1849.

En attendant, l'abbé Petitot nous montre les Écossais de la Rivière-Rouge fondant en 1821 les paroisses de " Kildonan, St-John, Saint-Pol et Saint-Andrew ". Avouons que, pour une année, ce n'est pas trop mal, surtout si nous considérons que leur faible colonie datait, en pratique, seulement de trois ans, et que les protestants dans son périmètre ne comptaient encore guère plus de deux cents âmes, s'ils atteignaient ce chiffre.

En réalité, il n'y a que la seconde de ces paroisses qui fut fondée alors, ou plutôt dans l'automne de 1820, puisque c'est à cette époque qu'arriva le premier ministre protestant de la colonie. Saint-Pol est inconnu au pays, tout aussi bien que Saint-Paul ; mais la région possède une mission indigène

sous le vocable de saint Pierre. Quant à la paroisse de Saint-Andrew, elle fut établie longtemps après.

A propos de Saint-Paul, M. Petitot se détourne de son chemin pour nous faire assister à la fondation de la ville américaine de ce nom. Il fait remonter sa naissance jusqu'à l'année 1825, et nous présente " un soldat du régiment de Meuron nommé Sans-Chagrin " comme son père. Sans connaître autrement l'histoire de cet heureux militaire, dont le nom me paraît beaucoup plus canadien, ou même mé-tis, que suisse, je n'éprouve aucune hésitation à déclarer que là encore notre auteur est mal renseigné.

La ville de Saint-Paul sur le Mississipi (que Petitot ne peut écrire comme tout le monde, mais rend par Missisipi) est beaucoup plus jeune. Encore que son développement ait été d'une rapidité phénoménale, même pour l'Amérique, ce n'était encore, vingt ans après l'époque assignée pour sa fondation (c'est-à-dire en 1845) qu'un groupe informe de trois ou quatre cabanes. Quatre ans plus tard, 1849, elle consistait, d'après un voyageur qui y passa, " dans une demi-douzaine de huttes en troncs d'arbres, d'un hôtel, de deux magasins et d'une église catholique en troncs d'arbres "(37).

Cette place ayant été choisie pour la capitale provisoire du Territoire de Minnésota, son avenir parut dès lors assuré, et ses progrès furent des plus rapides. Pourtant, même en 1853, un auteur qui traite du Minnésota et de ses ressources se croit permis d'écrire, en parlant d'un autre embryon de ville, que celui-ci n'avait point alors atteint " ce degré de prospérité qui est si remarquable dans les *villages* (les itali-ques sont de moi) de Saint-Paul et de Saint-Antoine "(38).

Nous sommes pourtant déjà bien loin de 1825 !

Le premier blanc qui s'établit là où devait s'élever la première de ces deux localités, fut un Canadien-français

(37) Lawrence Oliphant, *Minnesota and the Far West*, p. 263; Édimbourg, 1855.

(38) J.-W. Bond, *Minnesota and its Resources*, p. 160; Redfield, 1853..

assez peu édifiant du nom de Pierre Parent, qui s'y fixa le 1er juin 1838. Néanmoins, le véritable fondateur de la future métropole fut un Vital Guérin, qui, en 1841, promena pour la première fois la charrue dans ce qui devait en devenir les rues. Conjointement avec un autre Canadien du nom de Benjamin Gervais, il donna le terrain où s'éleva la première église. Celle-ci fut dédiée sous le vocable de Saint-Paul, le 1er novembre de la même année, par un prêtre français du nom de Galthier.

C'est donc à cette date (1841) qu'on peut faire remonter l'origine de cette ville, à une place, ou dans une vallée, qui ne comptait auparavant d'autres habitations que les lieux de résidence, aussi primitifs qu'espacés, de Pierre Parent, Abraham Perret, Edward Phelan, William Evans, Benjamin et Pierre Gervais, et d'un étranger du nom de Johnsson, avec quelques autres échelonnés sur une assez grande distance et sans aucune apparence de groupement urbain.

Cette petite colonie portait alors le nom assez peu poétique de *Pig's Eye*, ou Œil de Cochon. Mais, emboitant le pas avec le prêtre catholique, ses habitants de toute race et de toute religion furent bientôt charmés de l'échanger avec celui du patron que celui-ci lui avait donné (39).

La langue maternelle de ce digne missionnaire fut, dès le début, tout à fait en honneur dans cette localité, ainsi que nous le prouve cette remarque de l'écrivain américain qui écrivait en 1853 : " Il n'y a point de poteau indicateur le long de cette route, et l'amateur de pêche ou de chasse qui ne peut parler français avec les habitants français dont les chaumières se cachent dans les sinuosités du chemin, peut remercier son étoile s'il ne se perd point de nuit "(40).

Quel changement, hélas ! ne constate-t-on pas aujourd'hui dans cette même région, et comme cette remarque peut donner à réfléchir au véritable partiote ! Le français n'est

(39) " Ce n'est que simple justice ", dit J.-W. Bond, " de faire remarquer que c'est au bon goût du clergé catholique que nous devons l'excommunication du sobriquet insultant d'Œil de Cochon ". (*Op. cit.*, p. 127).

(40) *Minnesota and its Resources*, p. 111.

point, chez nous, une plante d'exportation : elle ne croît bien que sur le sol qui l'a vu naître.

Revenant maintenant aux notes de l'abbé Petitot, nous voyons qu'il fixe à la même date que sa prétendue fondation de Saint-Paul, c'est-à-dire à 1825, l'émigration des "Meurons" et des Suisses de la Rivière-Rouge aux États-Unis. C'est 1826 qu'il aurait fallu dire. Au printemps de cette dernière année, eut lieu dans la colonie de lord Selkirk la plus grande inondation qu'on y eût vu de mémoire d'homme. Découragés à la vue du désastre, un grand nombre de nouveaux arrivés suisses et d'anciens soldats du régiment de Meuron quittèrent alors le pays, pour aller chercher fortune dans la république voisine.

Puis notre auteur nous représente la compagnie de la baie d'Hudson comme rachetant, en 1835, "aux fils de lord Selkirk leurs droits et titres sur la colonie d'Assiniboya, pour la somme de £84.000 (fr. 2,100,000)". Lord Selkirk n'eut jamais qu'un fils(41), et celui-ci mourut sans issue. Les parties contractantes dans ce marché furent la compagnie de la baie d'Hudson et les héritiers du noble fondateur.

Quant à l'expédition Dease et Simpson, c'est en 1837-38, et non en 1836, qu'elle eut lieu, ou du moins que ces découvertes furent faites.

A la date 1840, Petitot fait fonder le fort Youkon par un M. Bell. Ce poste ne fut établi que sept ans plus tard, et cela par un M. Alexandre-H. Murray, père d'un de mes bons amis de mes jours de missionnaire indien. C'est le fort McPherson, situé dans une région du côté opposé des montagnes Rocheuses, que John Bell établit, et là méprise de notre chronologiste me paraît d'autant plus surprenante qu'il avait personnellement connu ce fort.

Permettons-nous, pour clore cette trop longue nomenclature d'inexactitudes, une légère critique en ce qui est de

(41) A savoir, James Douglas Hamilton sixième comte de Selkirk, qui, né le 22 avril 1809, mourut le 11 avril 1885. Le titre nobiliaire disparut avec lui.

l'allusion aux explorations du Prof. H.-Y. (Henry-Youle, non pas H.-V.) Hind, dont Petitot fait un *surveyor general*, ou arpenteur en chef. Ses opérations se produisirent surtout en 1858, au lieu de 1857, c'est-à-dire les mêmes années que celles de Simon-J. Dawson, un catholique qui fut son collaborateur. En outre, je ne sais où notre auteur a vu que Hind était arpenteur en chef (apparemment du Haut-Canada). J'ai son rapport officiel, ainsi que le livre en deux volumes qu'il publia à la suite de ses travaux : sur l'un et l'autre il s'intitule simplement " professeur de chimie et de géologie à l'université du collège de la Trinité, Toronto ", ce qui ne ressemble guère à un *surveyor*.

De fait, à la première page de l'Introduction de son livre, il donne ce titre à son collègue S.-J. Dawson, se regardant lui-même comme le géologue de l'expédition.

Enfin, pour établir équitablement les responsabilités et décharger d'autant celui auquel nous venons de nous attaquer dans les pages qui précèdent, disons que Petitot est supposé parler, en regard de la double date 1895-96, des expéditions et découvertes d'un soi-disant Rober Hell (un bien vilain nom en anglais). Je suis moralement certain que c'est là une erreur imputable au compositeur typographique. Ce sont, très probablement, les nom et prénom de feu mon ami le Dr Robert Belle, qui n'a rien gagné au change.

A.-G. MORICE, o.m.i.
